

Un répertoire d'action remanié
Quand les associations féministes investissent la démocratie
participative

Elisa HERMAN
IRIS, 190 avenue de France, 75013 Paris
herman@ehess.fr

Résumé

Cette contribution se place dans l'analyse des effets politiques de la participation en s'appuyant sur une situation de remaniement du répertoire d'action par une association féministe. Pour s'engager dans l'interaction avec les pouvoirs publics, et dans l'esprit d'une démocratie participative, on peut y observer une forme d'action mêlant professionnalité, expertise et parole citoyenne ou « individuelle ». Se constitue alors un groupe « citoyen » - s'appuyant sur le support d'associations professionnalisées qui prennent part à une politique publique- dans le but d'initier une critique du fonctionnement institutionnel pour l'améliorer (ici, l'attribution des logements sociaux).

Tout d'abord, nous verrons ce que ce répertoire d'action tire de la mémoire des activités féministes des années 70 - « groupes femmes » ou groupes de conscientisation- et du registre de l'éducation populaire.

Ensuite, nous présenterons les effets en termes de remaniement dans le répertoire d'action collective qu'engendre cette activité publique sous une forme mi-militante, mi-académique, en prenant appui sur l'élaboration d'une parole citoyenne ou profane sur la question.

An action repertoire reorganizes
When the feminist associations invest the participative democracy

Summary

This contribution is placed in the analysis of the political effects of the participation to present a situation altering the repertoires of the collective action. To engage in the interaction with the authorities, and in the spirit of a participative democracy, one can observe a form of action mixing professionalism, expertise and citizen participation. In this case, a "group citizen" sets up - being based on the support of professionalized associations which take part in a public policy- with an aim of initiating a critic of institutional operation to improve it (here, the attribution of social housing).

First of all, we will see what this repertory of action draws from the memory of the feminist activities of the seventies - "women groups" or groups of conscientisation- and of the ideas of popular education.

Then, we will present the effects in terms of reorganization in the repertory of collective action which generates this public activity in a form that is semi-militant and semi-academic, by taking support on the development of a citizen participation.

<p style="text-align: center;">Un répertoire d'action remanié Quand les associations féministes investissent la démocratie participative</p>
--

Cette contribution s'inscrit dans l'analyse des effets politiques de la participation pour analyser une expérience de remaniement du répertoire d'action. Cette recherche porte sur des associations féministes aidant des femmes victimes de violences, par un travail social fondé sur un cadre d'interprétation féministe des violences conjugales, et qui mettent en œuvre une forme d'action mêlant professionnalité, expertise et parole citoyenne.

Au cours de l'ethnographie réalisée dans deux associations principalement, durant environ deux ans, une mobilisation nouvelle est née afin d'amorcer une critique des dispositifs institutionnels et de mettre en place des solutions face aux difficultés d'accès au logement des femmes victimes de violences et hébergées dans les associations, voire de celles vivant encore avec un conjoint violent et cherchant un autre logement pour le quitter. Cette mobilisation, initiée par deux associations, s'est appuyée sur la formation d'un groupe de femmes hébergées actuellement ou par le passé, pour aboutir à une conférence publique, et enfin à un nouveau dispositif d'attribution des logements. Je présenterais d'abord ce qu'est ce travail social féministe auprès des femmes concernées, quels sont ses paradoxes et ses spécificités. Puis j'examinerais le contexte de cette mobilisation, les conditions de sa préparation, et ses effets en termes de conscientisation voire de conversion militante des femmes présentes. Enfin, nous verrons en quoi cette mobilisation contribue à élargir le répertoire d'action ordinaire de ces associations et en quoi elle participe à subvertir la frontière entre monde militant et monde professionnel.

**Les associations de lutte contre les violences conjugales :
Dénoncer et prendre en charge**

Le travail d'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales¹ est en grande partie réalisé par des associations féministes qui trouvent leur origine dans l'espace des mouvements sociaux, mais qui, en raison d'un phénomène d'institutionnalisation, s'inscrivent également dans le champ du travail social. Ces associations, rassemblées dans la Fédération nationale solidarité femmes (FNSF), cherchent en effet à développer une spécificité dans leur pratique d'accompagnement, et à être reconnues comme telles. Cette spécificité, qu'on désigne ici comme un « travail social féministe » pour le décrire sociologiquement, a donc une histoire débutant dans les

¹ Marion Charpenel, Sandrine Dauphin, Julieta Grinberg, et Denis Durepaire ont commenté des versions antérieures de ce texte, et je les en remercie très chaleureusement. Il reprend pour partie des éléments d'un article à paraître dans *Informations sociales* en 2011.

« groupes femmes » ou « groupes de conscience » (Mathieu, 2002) nés dans les « années mouvement » (Picq, 1998), groupes qui se sont transformés par l'institutionnalisation des associations, devenues progressivement la principale composante active auprès des victimes d'une politique publique de plus en plus affirmée. Jeannie, cofondatrice et coresponsable d'une structure à Toulouse, explique :

"Ce sont les féministes qui dénoncé les violences comme un problème. Le féminisme des années 70, son radicalisme, nous avons été nombreuses à le vivre dans ce que nous appelions des groupes de conscience ou des groupes femmes. Ils étaient profondément politiques. C'était le mouvement antiautoritaire ou anti pouvoir qui déconstruisait beaucoup de choses. [Après, au fil de l'institutionnalisation entre 1985 et 2000] on a plus compté seulement sur nos propres forces, car on pensait vraiment pouvoir proposer un autre système. On a voulu une reconnaissance des pouvoirs publics : être agréé en CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), adopter des conventions collectives."

La démarche de "conscientisation", que le mouvement féministe s'est approprié dans les années 1970, s'inspire de la théorie de la "pédagogie des opprimés", travaillée par Paulo Freire, au Brésil. Elle est élaborée à partir d'une pratique d'alphabétisation, support d'un projet de transformation sociale par une libération des personnes par elles-mêmes, par une revalorisation des savoirs "profanes" grâce à la prise de conscience des rapports sociaux. Cette référence, fréquemment citée par les actrices du MLF dans les années 1970, est encore aujourd'hui souvent convoquée.

Les bénéficiaires de cet accompagnement, c'est-à-dire les femmes accueillies et hébergées, sont principalement issues des classes populaires et intermédiaires - ce qui est pour partie la conséquence de l'histoire de l'institutionnalisation de ces associations. Les femmes accueillies ne forment donc pas un panel représentatif de l'ensemble des femmes victimes de violences dans le couple, puisque ces violences sont réparties régulièrement dans tous les milieux sociaux (Jaspard et coll., 2003). Ce public est assez conforme aux caractéristiques sociales des usagers du travail social classique, et exclut sauf exception les femmes de milieu supérieur, qui ont vraisemblablement les ressources financières et relationnelles nécessaires pour être soutenues (par des psychologues et des avocats en libéral) voire hébergées en dehors des réseaux associatifs². Les associations regrettent ce

² Les salariées des associations font ces observations à partir des relations tissées avec des avocats et praticiens de santé libéraux. En l'absence d'enquête dédiée à cette question, il n'est pas possible de statuer avec exactitude sur les recours et réseaux d'aide qu'ont les femmes de milieu favorisé subissant des violences. Néanmoins, certains d'entre-elles sont en contact avec des

phénomène de « sélection sociale » et invitent les femmes de tous milieux à bénéficier de l'accompagnement mis en œuvre dans les structures d'écoute, d'accueil et d'hébergement.

Encadré méthodologique

Cette recherche est réalisée dans le cadre d'une thèse de sociologie, en cours de rédaction, provisoirement intitulée : « Fabrique et mise en œuvre d'une politique publique. La lutte contre les violences conjugales ».

L'enquête repose sur une ethnographie, qui a été conduite dans un premier temps auprès d'associations féministes rassemblées au sein de la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF). Ces associations hébergent et accueillent des femmes victimes de violences avec leurs enfants depuis le milieu des années 1970, et se sont progressivement professionnalisées et rattachées aux institutions du travail social, participant à l'élaboration de l'actuelle politique publique de lutte contre les violences envers les femmes. Les relations interinstitutionnelles nouées par les associations avec la police, la justice, l'action sociale et les professionnels de la santé ont été appréhendées dans une seconde partie de l'enquête.

La méthode ethnographique utilisée a reposé sur plusieurs volets complémentaires menés simultanément. D'abord, j'ai réalisé plusieurs séries d'entretiens permettant d'explorer un public large ayant soit contribué à construire la politique publique actuelle, soit la faisant vivre au quotidien par une activité professionnelle ou militante, soit bénéficiant des dispositifs existants : j'ai donc rencontré des salariées, des femmes accueillies, des militantes féministes, des professionnels « partenaires » (santé, police, justice, personnel politique), des chercheuses ayant participé à l'enquête Enveff, et des parlementaires et personnalités politiques ayant défendu ces questions lors de leur mandat. Ensuite, j'ai travaillé à partir du dépouillement d'archives issues des mouvements féministes et à partir de l'analyse de la littérature grise produite par les associations et les institutions. Enfin j'ai mené un travail d'observation participante au long cours, principalement dans deux associations situées en Ile-de-France, et avec des contacts ponctuels avec d'autres associations en France. Ces observations ont été directes durant deux ans en variant les points de vue, mon observation participante étant devenue par la suite une participation observante.

Un accompagnement spécifique

Qu'est-ce qu'un travail social féministe ? Cette question est pertinente en France où l'expression n'est pas courante, contrairement aux Etats-Unis ou au Canada où on parle fréquemment d'un « feminist social work », désignant comme ici l'accompagnement et l'hébergement par des associations ayant une histoire militante féministe de femmes subissant des violences (le plus souvent conjugales).

associations, voire hébergées par les services d'urgences, et elles sont nombreuses à contacter les permanences d'écoute téléphonique (nationale et locales).

La spécificité de cet accompagnement tient à la volonté de subvertir plusieurs frontières : public/privé (pour rendre publiques et politiques des violences autrefois maintenues dans le secret du privé) et militant/professionnel (pour agir avec un « esprit » militant et de manière professionnelle face à un problème constitué comme cause publique). Cette spécificité se traduit donc au quotidien par une mise à distance de certaines normes du travail social classique, en particulier :

- Analyser ces violences comme le fruit des inégalités construites socialement entre femmes et hommes, plutôt que comme une relation individuelle pathologique ou déviante.
- Faire preuve d'une certaine méfiance à l'égard des savoirs psy qui sont perçus comme potentiellement culpabilisants, bien que des psychologues puissent être embauchées dans les structures.
- Favoriser des espaces d'expression collective qui ne s'apparentent pas à la forme « groupe de parole » animé par un professionnel, mais davantage à celle d'un groupe militant où chacune serait en quelque sorte « experte » sur /de part sa propre expérience. Les deux types de groupes pouvant coexister, selon les structures.
- Favoriser des relations collectives entre femmes accueillies, et éviter l'individualisation de la relation professionnelle / usagère.
- Jouer à la fois sur le registre du travail social (centre d'hébergement accrédité par la DDASS et suivant le cadre réglementaire) et celui du militantisme (par un répertoire d'action large, depuis la manifestation de rue jusqu'au lobbying)

Paradoxes du travail social féministe : impact du *new management public*

Présenter fidèlement ce qu'est ce travail social féministe implique de faire un détour par les paradoxes résultant du *new management public* (la nouvelle gestion publique). Désormais devenu incontournable dans l'ensemble des politiques publiques, cette rationalité d'origine managériale apparaît dans le travail social sous la forme des politiques sociales dites d'activation. Ainsi, pour comprendre en quoi ces mobilisations -que je vais décrire plus amplement ensuite- sont intéressantes, il faut avoir en tête ce contexte large, apportant des effets contrastés et parfois non maîtrisés sur les femmes accueillies (Herman, 2011). En effet, si ces principes contraignent l'action des associations, le fait de voir ces mêmes associations investir le registre de la démocratie participative est à certains égards une tentative de s'y opposer.

L'idéal féministe est donc contraint par les logiques managériales, en particulier par les injonctions à l'autonomie économique, que les financeurs publics apportent avec leurs subventions. L'Etat et les collectivités locales en soutenant financièrement les hébergements attendent que ceux-ci soient utiles

à un maximum de femmes, et sont donc assez peu flexibles sur la durée de séjour des hébergées, qu'il faut « réinsérer » au plus vite. Or le travail des associations repose justement sur l'idée d'un temps de « repos », de « restauration de l'estime de soi », de récupération après les violences subies, pour permettre aux femmes d'être en état plus tard de chercher du travail, de vivre seule et de s'occuper seule de ses enfants. Considérer le temps d'hébergement comme un temps de recherche d'emploi change alors profondément les attentes. Et c'est notamment le temps de la formation, qui permettrait d'améliorer le statut socioprofessionnel des femmes à long terme, qui est évincé. Soulignons alors le paradoxe dans lequel sont placées les salariées et les femmes accueillies, devant composer avec une injonction à l'autonomie économique, amenant les femmes à rechercher un emploi au plus vite et ce quel qu'il soit, de manière à pouvoir quitter les lieux d'hébergement ou le domicile conjugal.

Ces centres d'accueil et d'hébergement sont financés par des fonds publics ayant des demandes et un pouvoir d'orientation du travail de plus en plus contraignant. Elles emploient des travailleuses sociales initialement formées à une pratique standardisée du travail social : très souvent individualisé, sous forme de contrat et d'objectifs, et tourné vers la réinsertion sociale par le travail dans une optique réparatrice plutôt que transformatrice des rapports sociaux.

C'est pourquoi « l'autonomie » que doit acquérir la personne est une notion au centre du travail social actuel, présument au départ qu'il existe une « dépendance », qui justifie l'intervention sociale. Cette notion est en partie issue du *new management public* et du principe d'activation, et se manifeste fortement dans des dispositifs tels que le RSA (revenu de solidarité active) (Duvoux, 2009).

En observant les usages de la notion d'autonomie dans les structures dédiées aux victimes de violences conjugales, on remarque qu'elle se décline en trois formes repérables dans les pratiques d'accompagnement et les discours des actrices : autonomie administrative / psychique / économique.

- « L'autonomie administrative » désigne l'ensemble des démarches à accomplir (divorce, titre de séjour, prestations sociales, procédure judiciaire, etc.) qui sont censées révéler l'autonomie de la personne (capable de les faire) et produire l'autonomie de la personne (devenue capable par l'obtention d'un titre de séjour, d'un divorce, etc.).

- « L'autonomie psychique » répond au concept « d'emprise » mobilisé pour expliquer la difficulté éprouvée par les femmes victimes à quitter un conjoint violent, et se comprend aussi comme une hybridation des ressources féministes et psychologiques pour penser les violences conjugales dans un contexte de psychologisation du travail social.

- « L'autonomie économique » désigne la nécessité de trouver une rémunération autre que les prestations sociales (rarement acceptées comme

suffisantes par les bailleurs) pour assumer les charges matérielles quotidiennes et ainsi pouvoir quitter soit le centre d'hébergement, soit le foyer partagé avec le conjoint violent. Cela implique de se conformer aux critères « d'employabilité » et ce sans avoir le temps d'effectuer de réelles formations, dans une période où les salariées préconisent une pause et un temps de réflexion pour être ensuite capable de « reprendre main sur sa vie ».

Confrontées à l'injonction à l'autonomie économique, les salariées sont prises dans de fortes contradictions entre la logique féministe et le contexte institutionnel qui les lie à des financeurs publics. Ces derniers, souhaitant rentabiliser les places d'hébergement financées, incitent les femmes à quitter au plus vite les espaces d'accueil, au prix de leur déqualification et de leur cantonnement dans des emplois précaires et très féminisés, reconduisant ainsi la division sexuelle du travail ordinaire. Car si l'indépendance financière des femmes fait écho aux revendications et analyses féministes, en revanche lorsque cette indépendance est en réalité conquise au prix d'autres formes d'oppression alors le travail salarié devient problématique ou du moins critiquable comme une autre forme d'aliénation. Ce qui est nommé ici « autonomie » renvoie finalement au simple conformisme à la norme dominante d'emploi, et à une hétéronomie de l'individu qui dépend du marché du travail pour assurer sa survie.

Cette situation d'entre-deux -agir professionnellement pour remplir un objectif militant (respecter un cadre féministe) dans un espace institutionnel global- produit donc des effets concrets sur les pratiques d'accompagnement, sur les salariées, ainsi que sur le public reçu.

La démarche féministe d'une subversion d'une frontière rencontre en effet le paradoxe suivant : si « l'autonomie » est une norme sociale qui trace une frontière entre les autonomes et les assistées, force est de constater que les femmes peuvent être dominées qu'elles soient autonomes (économiquement) ou assistées. Cette frontière fait l'objet d'une réflexion militante, davantage présente au niveau des organisations qu'au niveau des salariées (FNSF, 2006).

Conscientisation et conversions militantes

Ces mobilisations collectives via la participation citoyenne sont doublement situées en marge : de l'action féministe et du travail social institutionnel. En effet, les réunions et le colloque étudiés constituent un temps exceptionnel par rapport aux relations ordinaires et quotidiennes entre femmes victimes de violences et travailleuses sociales en association féministe.

Deux associations ont donc organisé une campagne d'information dénonçant les discriminations freinant « l'accès au logement des femmes victimes de violences conjugales ». Cette campagne, qui a abouti à une conférence publique au Conseil régional d'Ile-de-France, se situe certes à la

marge des activités quotidiennes en raison de son caractère ponctuel, mais met en œuvre un lobbying qui est l'activité centrale de la fédération qui réunit les associations, et où à titre individuel certaines salariées et militantes des structures étudiées s'impliquent beaucoup.

A la frontière entre travail social et militantisme, cette manifestation a impliqué un groupe de femmes bénéficiaires des associations et volontaires. Ces dernières ont participé à la préparation de la conférence, à raison d'au moins deux soirées par mois durant près de six mois. Animé par deux consultantes extérieures, ce projet s'appuie sur une méthode de "concertation créatrice"³ pour faire émerger une parole collective, restaurer l'estime de soi et permettre une transmission et une mise à jour des savoirs. Cette pratique d'accompagnement quasi militante fut suivie de bout en bout lors de l'enquête ethnographique⁴, et présente un double intérêt heuristique. D'une part, elle permet de mettre en relief la spécificité de l'accompagnement mis en œuvre par les associations. D'autre part, elle donne à voir un processus de "conscientisation", c'est-à-dire un moment au cours duquel des femmes accueillies en tant que « femmes victimes de violences conjugales » vont découvrir le féminisme, y être sensibilisées et éventuellement finir par s'y convertir. Cette conscientisation repose sur une politisation de la question des violences conjugales, politisation qui est au cœur de la démarche féministe, et qui se transforme et se maintient plus ou moins fidèlement au fil du processus d'institutionnalisation, entamé au début des années 1980. En effet, ce travail social féministe s'appuie sur la politisation de la question des violences conjugales initiée par les mobilisations féministes, politisation qui requalifie la question (Lagroye, 2003) et subvertit collectivement différentes frontières sociales, en premier lieu celle séparant le public du privé.

Ces mobilisations, complétées par les recherches et prises de positions académiques, construisent une cause publique, en prenant appui sur un cadre d'interprétation construit au cours d'opérations successives de cadrage - au sens donné par l'analyse des cadres (Goffman, 1974 ; Snow, 1986; Contamin, 2010). L'institutionnalisation (Lagroye, François et Sawicki, 2006; Lagroye et Offerlé 2011) s'amorce ensuite par une professionnalisation et une dépendance à différents égards envers l'Etat, et la politisation de la

³ Leur démarche est présentée ici : D. Poggi, "Estime de soi et citoyenneté", in Ginette Francequin (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010, pp 83-89

⁴ Je m'appuie ici sur les entretiens et le journal de terrain décrivant ce projet particulier, ainsi que sur une synthèse donnant la parole aux différents acteurs "L'accès au logement des femmes victimes de violences conjugales. Conférence du 11 octobre 2007", Edité par les associations L'Escale et le Relais de Sénart, 2007. Disponible sur <http://www.lescale.asso.fr/pages/partenerariat-projets.htm>.

Ainsi que sur les textes développés par les femmes ayant participé au projet et publiés dans "Les Escaladeuses", Ginette Francequin (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010

question est mise à l'épreuve dans ce processus. Le travail social féministe est donc une pratique hybride et non homogène, qui résulte de cette histoire et du processus encore en cours d'institutionnalisation.

La conscientisation des femmes accueillies comme des professionnelles débutantes passe par la transmission de cadre d'interprétation des violences conjugales. Ces cadres ont été construits au sein du mouvement féministe depuis les années 1970 et se sont relativement maintenus et peu transformés malgré les étapes de l'institutionnalisation. Cette interprétation spécifique des violences conjugales postule qu'elles ne sont pas le fruit de pathologies psychologiques ou de déviances individuelles, mais qu'elles sont un des « effets de la dynamique du pouvoir dans les rapports de genre » (Mercader, Houel, Sobota, 2004)

Pour comprendre ce qui apparaît de l'extérieur comme une improbable conversion de personnes sans pratique ni culture politiques antérieures, j'examine ci-après cette réalité peu courante comme un effet de la pratique d'un travail social féministe. Expliquer les déterminants sociaux de cette conversion -pourquoi certaines femmes plutôt que d'autres?- n'est pas l'objet premier ici⁵, car les matériaux ethnographiques recueillis éclairent davantage les processus par lesquels un travail social d'accompagnement spécifique produit parfois ces conversions militantes.

Une campagne contre les discriminations au logement envers les femmes victimes de violences

Les femmes participant à ce projet dénoncent un stigmatisme et des représentations péjoratives à leur égard, amenant les bailleurs du parc social local à refuser ou à différer leurs demandes, alors même qu'elles se considèrent et qu'elles sont considérées par les associations (via l'expertise professionnelle) comme « prêtes au relogement ».⁶

Deux associations d'Ile-de-France ont participé au projet. Le Conseil régional d'Ile-de-France s'est également impliqué dans sa réalisation en offrant une subvention et en accueillant dans ses locaux le colloque ouvert

⁵ Pour analyser cette question des motivations et des explications d'un « engagement improbable », on peut se référer à plusieurs travaux ayant analysé différents groupes constitués d'individus dont les profils ne permettaient pas de présumer un futur engagement, qu'il s'agisse des mouvements de sans-papiers (J. Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998), des prostituées (L. Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, collection Socio-Histoires, 2001) ou des hommes féministes (A. Jacquemart, *Les hommes dans les mouvements féministes français. Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de sociologie sous la direction de R-M Lagrave, EHESS, 2011)

⁶ Cette campagne fait également suite à la publication d'un rapport national dénonçant ces difficultés : B. de Korsak, Anne-Marie Léger, *Rapport sur l'hébergement et le relogement des femmes victimes de violences*, Paris, La Documentation française, 2006

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/o64000268/index.shtml>

au public, intitulé « L'accès au logement des femmes victimes de violences conjugales » qui s'est tenu le 11 octobre 2007 et qui a marqué l'aboutissement du projet. Deux intervenantes (l'une sociologue, l'autre urbaniste) ont été recrutées comme chargées de mission pour préparer la conférence en amont (durant l'année qui l'a précédée), y intervenir oralement, et assurer un bilan par la suite. Familières de ces associations et du monde féministe, elles avaient déjà participé à des expériences similaires et qualifiaient leur action professionnelle globale de soutien pour l'*empowerment* et l'autonomie des femmes. La première (sociologue) exerce en *free lance* le plus souvent dans le cadre de « recherche-action » autour des thématiques du genre. La seconde (urbaniste) travaille également comme salariée d'une association humanitaire centrée sur la problématique « genre et développement » en Amérique du Sud.

Ces deux intervenantes avaient fixé initialement trois objectifs. Tout d'abord, elles souhaitaient recenser, par la discussion avec les femmes concernées, les vécus et les expériences des échanges avec les bailleurs du parc social. Ensuite, elles voulaient initier un débat au cours duquel pourraient être transmis des argumentaires pour convaincre les bailleurs et les pouvoirs publics. Enfin, elles souhaitaient initier ces femmes, souvent peu diplômées et originaires des classes populaires, à la prise de parole publique pour qu'elles ne soient pas démunies lors du colloque.

Il est important de souligner que l'argumentaire du colloque, s'appuyant sur le cadre d'interprétation féministe tout en contribuant à y ajouter des éléments sur le relogement qui n'y sont pas au départ, est à la fois construit dans les interactions entre les femmes présentes et « par le haut » via les éléments théoriques et empiriques délivrés par les intervenantes qui proposent une trame d'action et de réflexion. Sans être transmis tel quel aux bénéficiaires, cet argumentaire s'appuie sur la réflexion antérieure qu'ont eue les intervenantes avant la création du groupe, par leurs professions et leurs thématiques précédentes de recherche et d'intervention. Mais il subsiste néanmoins cette tentative de laisser émerger des éléments de réflexion directement liés aux vécus individuels, et ensuite problématisés dans la réflexion collective.

Récits de soi et entrée dans le militantisme : les réunions de préparation

Ces extraits du journal de terrain laissent entrevoir le déroulement des premières réunions, qui se tenaient en fin de journée (à partir de 19h) au sous-sol d'une maison d'hébergement d'une des associations. Assez lumineux grâce à une baie vitrée donnant sur un jardin, il est aménagé avec des canapés, une table basse, des affiches de campagnes de lutte contre les violences conjugales. Une baby-sitter s'occupait à l'étage des enfants des participantes, et le lieu choisi permettait une proximité avec les transports en commun, que les femmes vivant plus loin prenaient ensemble dans la soirée. Beaucoup de rires et de confidences.

« Avril 2007, 2^{nde} réunion projet lutte contre discriminations logement

D'abord se déroule une « mise en présence » par des exercices rappelant le yoga, la relaxation : ronde, respiration profonde, se donner la main, sentir un « ancrage » au sol dans nos jambes, s'imaginer être des arbres...

Puis invitation à s'asseoir et partager la nourriture apportée par chacune (produits achetés au supermarché : chips, pain, houmous...).

Dominique propose de définir collectivement ce que représente le logement en général, et spécifiquement par rapport aux violences conjugales, et au parcours d'hébergement. Chacune raconte le logement perçu comme lieu d'intimité et en même temps lieu des violences... Et le logement rêvé comme sortie du lieu d'hébergement, comme nouveau départ.

Elle propose ensuite d'identifier les « freins » ou demandes des bailleurs : les femmes parlent alors de leur précarité, des salaires trop peu importants, des bailleurs qui refusent de louer aux femmes sans emploi sur la seule garantie des prestations sociales, de l'absence de garantie par les banques ou les particuliers, de leur envie de ne pas avoir à demander de l'aide à leur famille dont elles ont pu s'éloigner...

La fin de la réunion est consacrée à une conversation plus informelle sur le cheminement de chacune, les demandes déposées, les entretiens avec les bailleurs... Puis sur les enfants, la scolarité, les relations avec les autres femmes, les démarches judiciaires de chacune (divorce, plainte, etc.).

24 avril 2007

3^{ème} réunion projet

Dominique propose d'élaborer des phrases clé ou des récits : elle cherche à ce que naisse une mise en mots du processus de révolte / prise de conscience d'une injustice. Elle prend en note les phrases des femmes décrivant le moment où elles ont réalisé que ce qu'elles vivaient dans leur couple n'était pas « normal », et où elles ont commencé à évoquer timidement ce problème à une amie voire une travailleuse sociale.

Sensation d'une réunion devenant rituelle, qui me semble difficile à décrire.

15 mai 2007

4^{ème} réunion projet

Lecture à haute voix de la charte FNSF, proposée par Dominique qui distribue à chacune un exemplaire. Demande qui veut lire, Valérie accepte.

Idée d'en élaborer une où on ajouterait de nouvelles choses par exemple (dit Leila) ne pas passer forcément par les associations mais faire un travail en direction des acteurs économiques et politiques.

Nécessité d'une mobilisation collective pour obtenir loi efficace et appliquée, soulignent Leila et d'autres qui renchérisent.

« Naissance d'un militantisme ? » demande/observe en souriant Dominique.

Y inclure lutte contre discrimination au logement & travail répondent-elles.

30 mai 2007

5^{ème} réunion projet

3 femmes sont relogées récemment : Mme H., Mme D. et Valérie. On célèbre leur « victoire » ou leur « chance ».

Projet d'une Charte des Escaladeuses (Liliane)

Garder un écrit, pour plus tard, pour les autres. Transmettre. Devenir bénévole ?
Comme des visiteuses de prison
L'Escale comme une famille, même si on y vient pas pour trouver une famille
Récit de Valérie : sentiment d'être des anciens combattants... Naitre de nouveau. Pas une église ici. Liberté de conscience n'a pas de prix... être en sécurité
Récit de Thérèse : « de la prise de conscience des violences à la rencontre avec l'association, et à aujourd'hui, impression d'une évolution énorme, d'entrer dans une autre vie, alors que j'ai passé 22 ans sans contacts avec les gens. »

D'autres initiatives, avec un groupe plus ou moins constant, ont été conduites ensuite selon le même procédé mais sur d'autres questions. La question de « l'impact des violences conjugales sur les enfants » a notamment été traitée ainsi, avec le soutien encore de la région Ile-de-France (Herman, 2010). Puis, le thème de « l'accompagnement social des femmes victimes par les associations » a été abordé ainsi avec notamment l'intervention de salariées des structures (travailleuses sociales, psychologues ou juristes), donnant lieu à un colloque co-organisé par le CNAM⁷ et la FNSF⁸, lui-même suivi d'une publication⁹, présentant entre autres les textes des groupes de femmes : « Les Escaladeuses » et « les Relayeuses ».

L'initiative visait à améliorer à rendre plus rapide et plus importante l'attribution de logements sociaux. Des « résultats » significatifs ont été obtenus : comme cela avait été promis lors du colloque un petit nombre mensuel de logements (dont l'attribution dépend de la région) a été « préempté » pour en confier l'attribution à la FNSF. Celle-ci peut alors faire circuler des annonces, en interne dans son réseau d'associations en France, pour que seules des femmes victimes de violences hébergées se portent candidates.

Un répertoire d'action élargi

Le répertoire d'action militant mobilisé pour cet évènement s'inspire des activités féministes des années 1970. Renouvelant les « groupes femmes », utilisant des techniques sportives et de méditation (yoga, tai-chi, etc.) pour s'affirmer publiquement, et mobilisant le registre de l'éducation populaire, l'inscription dans une démarche féministe passe aussi bien par le répertoire d'action que par les revendications.

Certaines femmes accompagnées, et notamment celles qui ont participé à cette campagne, adoptent ainsi une pratique militante nouvelle, et deviennent féministes, au sens où s'opère une conversion de leur regard sur

⁷ Conservatoire National des Arts et Métiers

⁸ Fédération Nationale Solidarité Femmes

⁹ Ginette Francequin (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010

leur vécu. Les rapports sociaux de sexe leur apparaissent alors comme une dimension explicative centrale pour comprendre leur trajectoire sociale (professionnelle, matrimoniale, parentale...) et notamment les violences subies. Cela ne signifie pas nécessairement qu'elles vont par la suite adhérer à une association (quoique deux femmes ayant participé à ce groupe ont ensuite rejoint le conseil d'administration de la structure où elles avaient été hébergées), mais qu'elles se sentent désormais proches de la tradition féministe de lutte pour une égalisation des droits.

Martine, directrice d'une des deux associations mobilisées, souligne cette dimension :

" Les objectifs [de l'accompagnement] ? C'est d'aller vers l'autonomie des femmes, effectivement d'accompagner ces femmes vers la sortie des violences en allant vers une autonomisation. Une autonomisation à la fois... psychologique, sociale, juridique, mais aussi autonomie dans la pensée de leurs droits en tant que femme. Et ça je pense que des intervenants extérieurs, comme [celles présentes pour préparer ce colloque], sont très importantes pour prendre du recul par rapport au quotidien de l'accompagnement..."

(E.H) : Là on est quand même dans le volet prise de conscience féministe... ?

Oui "

Si les engagements en faveur d'une cause naissent le plus souvent d'une prise de conscience, d'une conversion du regard, les militantes de la cause des femmes rencontrées dans notre enquête n'ont pas toutes connu pour autant le même cheminement pour entrer dans le féminisme. Certaines ont vécu un chemin, semblable aux soixante-huitards rencontrés par J. Pagis (2009), marqué par une politisation d'engagements religieux, quand d'autres sont passées par des savoirs introspectifs et un appui sur la psychanalyse pour politiser une expérience personnelle, entre autres exemples. Cette entrée dans une prise de conscience nouvelle peut ici s'analyser également en termes de bifurcation dans la trajectoire de vie (Bessin, Bidart, Grossetti, 2010), d'abord marquée par la rupture que constituent les violences subies et la décision de quitter le conjoint violent, puis par une nouvelle perspective de pensée, plus critique, rendue possible par l'expérience et la participation aux initiatives militantes en marge de cet accompagnement associatif.

Dominique Poggi (2010) sociologue ayant pris part à la préparation du colloque, explique ainsi le choix du groupe de rédiger une Charte, semblable à celle de la FNSF "La violence conjugale est inacceptable"¹⁰. La sociologue avait proposé une lecture à haute voix de cette charte, qui reprend le cadre d'analyse féministe des violences partagé par les associations membres.

¹⁰ http://www.solidaritefemmes.org/ewb_pages/c/charte.php

Cette charte a alors fait écho aux vécus des femmes présentes, et l'une d'elles, Leila¹¹ a réagi en proposant assez directement d'écrire collectivement une charte qui énonce les demandes des femmes hébergées à l'égard des associations et des collectivités publiques (bailleurs sociaux notamment) et soit dans le même temps un guide du « parcours de la combattante » à l'intention des futures hébergées. Lors de la première réunion, Leila souligne « *j'ai été hébergée durant 1 an et deux mois, je suis partie depuis 15 jours. Y a un avant l'association, pendant l'association et après l'association. J'y ai vécu comme avec mon meilleur pote : un peu conflictuel des fois (rires)* », elle n'a pas eu de pratique associative ou militante avant de participer à la préparation du colloque. Elle est âgée de 30 ans, mère d'un enfant en bas âge qu'elle élève seule depuis sa séparation avec le père de l'enfant (violent envers elle). Elle a repris ses études, interrompues en maîtrise d'histoire à la naissance de son fils, dans le but de passer le concours de professeur des écoles. Les difficultés qu'elle évoque sont justement liées aux pressions ressenties pour trouver rapidement un emploi et être relogée alors qu'elle avait besoin d'un moment de répit et privilégiait une reprise d'étude en vivant grâce aux prestations sociales. Née de parents migrants et dans un milieu modeste, elle dispose d'un capital culturel et scolaire relativement important, par rapport aux autres femmes présentes, pouvant expliquer en partie qu'elle prenne la parole publiquement pour proposer l'écriture de cette charte.

Ce parallèle établit entre la charte rédigée par le petit comité de femmes victimes de violences préparant le colloque et la charte « historique » de la FNSF (écrite en 1986) inscrit symboliquement dans une continuité militante ce groupe de femmes préparant le colloque contre les discriminations au logement.

D. Poggi explicite cette initiative :

" Devant cette masse d'informations, les femmes se sont senties encore plus légitimes dans leur démarche de citoyenneté et d'affirmation de leurs droits ; elles se sentaient partie prenante d'un ample mouvement social et politique. Par ailleurs c'est la lecture à voix haute de la charte de la Fédération nationale solidarité femmes, qui a déclenché dans le groupe un puissant désir de produire « Une charte des Escaladeuses ». Cette charte a été rédigée, ce n'est pas seulement un positionnement théorique, elle est liée à une pratique sociale puisque des femmes relogées, qui ne sont plus hébergées à l'Escale, continuent de venir au groupe « Estime de soi », elles sont des marraines, certaines participent à l'accueil collectif des arrivantes, il y a ainsi construction d'une profonde solidarité."

¹¹ Les noms des participantes du groupe et des salariées sont fictifs. Par contre, j'ai conservé les noms réels des intervenantes ou des lieux, dans la mesure où elles et ils ont fait le choix de publier en leur nom des travaux portant sur cette manifestation, ou les instances collectives une existence publique.

En effet, la volonté d'initier un rôle de « marraine » a aussi été mise en avant par les participantes, et encouragée par les intervenantes. « Se politiser individuellement » (Aït-Aoudia, 2011) revient ici à participer personnellement et à découvrir le cadre d'interprétation féministe des violences conjugales, puis à se l'approprier pour pouvoir éventuellement le transformer.

Subvertir les frontières militant/professionnel et expert/profane

La place centrale des savoirs « profanes » dans la conception féministe de l'accompagnement, autrement dit ceux issus de l'expérience des femmes, s'inspire d'une démarche féministe critiquant la hiérarchisation expert/profane, tout en professionnalisant l'aide apportée. Pour autant, les militantes et salariées ne considèrent ni qu'il suffit ou faut "être une femme pour aider d'autres femmes", ni que l'expérience personnelle des violences conduirait à pouvoir / savoir aider d'autres femmes. C'est par la prise de conscience militante et la participation à des initiatives diverses que devient possible une transformation d'un vécu encore perçu comme personnel (l'expérience des violences) en politique (devenir militante de la cause des femmes, et/ou reconsidérer son vécu autrement). La professionnalité non plus ne se résume pas au militantisme, mais la conscience des inégalités apparaît cruciale pour devenir travailleuse sociale dans une association féministe.

Cette conscience des rapports sociaux de sexe, qu'ont les salariées, est la source d'une possible conversion du regard voire d'une entrée dans le militantisme pour les femmes accueillies, grâce à des modalités d'accompagnement telles que "l'accueil collectif" : temps de parole libre, autour d'un thé, que Cécile (psychologue) valorise :

" Le discours des unes sert les autres. Elles se conseillent entre elles, c'est-à-dire que nous on est juste là pour lancer un petit peu, initier je dirais le groupe et puis après on pourrait se retirer (...) ça crée quelque chose de fort parce qu'elles l'ont vécu, donc elles ont l'impression de vraiment se comprendre, et puis se rendre compte que finalement elles ne sont pas seules (...) Le vécu commun, la violence. Elles ont en commun la violence, ça a été difficile au départ mais quand la première femme parle, elles se rendent compte qu'elles parlent de la même chose et que ce que l'autre est en train d'expliquer elle le comprend totalement, qu'elle peut y répondre, qu'elle peut rebondir. Elles se sentent expertes quelque part. Ça donne une position autre que dans l'accueil individuel où là elles vont plus peut-être justement se mettre dans une position de soumission".

Pour comprendre comment les salariées des associations participent à la conscientisation des femmes reçues, il faut donc observer leur activité

concrète (ce qu'elles font et comment), et non seulement le contenu de leurs propos (ce qu'elles disent et conseillent). C'est en effet parce qu'elles ont-elles-même intégré ce cadre d'interprétation féministe -dans une socialisation pouvant être double : militante et professionnelle, avant ou à l'entrée dans la structure- qu'elles sont ensuite en mesure de transmettre cette interprétation mettant en avant les violences comme produit d'un certain état des rapports sociaux de sexe. Cette transmission ne s'inculque pas de façon unilatérale ou doctrinaire mais par le biais des modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, plutôt que la reproduction de relations professionnel/usager telles qu'elles peuvent être apprises en formation initiales ou mises en œuvre dans d'autres espaces du travail social. Ainsi, la place donnée aux savoirs "empiriques" des victimes est liée à la volonté de subvertir la frontière entre activité militante et activité professionnelle, subversion qui est au principe de la politisation que cherchent à mettre en œuvre ces associations ; cette politisation étant entendue ici comme la requalification d'un problème et des moyens pour le résoudre, à partir d'un cadre d'interprétation, dans et hors de la sphère institutionnelle¹².

Cet accompagnement féministe, proposant des initiatives de participation citoyenne telle que cette campagne, permet également de réaffirmer un pouvoir de mobilisation pour les associations concernées (pour négocier publiquement l'organisation et la mise en œuvre de la politique publique) ; et dans le même temps cette participation a pu être vécue comme une expérience positive d'activité (quasi)¹³ politique par les femmes présentes, où coexistent affirmation de soi et découverte de l'action collective, et où s'amorce une politisation des individus.

¹² Nous reprenons ici l'esprit des recherches parues dans *Critique internationale* (1/2011, n° 50) présentées dans l'introduction par Myriam Aït-Aoudia ainsi « dans cette perspective élargie, la politique n'est pas une sphère d'activité définie a priori mais un processus qui peut affecter n'importe quel domaine. Plusieurs des contributions rassemblées ici s'inscrivent au cœur de ces débats. Dans une étude croisée de la politisation des victimes de la répression et des habitants des bidonvilles au Maroc, Frédéric Vairel et Lamia Zaki développent la conception gamsonienne de la politisation des individus. Yann Raison du Cleuziou, quant à lui, propose le concept de « politisation incrémentale » dans son examen du parcours de certains membres du Secours catholique français. À partir d'ajustements à la marge et de requalification d'activités, la politisation des enjeux, des individus et des collectifs s'opère dans un même mouvement. »

¹³ Dans la mesure où toutes les femmes participantes ne s'autorisent pas à considérer leur participation individuelle comme une activité « politique ».

Bibliographie

AÏT-AOUDIA Myriam et al. « Indicateurs et vecteurs de la politisation des individus : les vertus heuristiques du croisement des regards », *Critique internationale* 1/2011 (n° 50), p. 9-20

BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte, 2010

CONTAMIN Jean-Gabriel, « Cadrage et lutte de sens », in FILLIEULE Olivier, AGRIKOLIANSKI Erik, SOMMIER Isabelle, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte, 2010, pp 55-75

DUVOUX Nicolas, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France, 2009

FRANCEQUIN Ginette (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010

FREIRE Paolo, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 1974

HERMAN Elisa, « Droits des femmes migrantes et traitement social des violences conjugales », *Hommes et migrations*, n° 1290, mars-avril, 2011, pp 108-117

HERMAN Elisa, « Idéal féministe et injonction à l'autonomie économique. Le travail social des associations luttant contre les violences conjugales », *Pensée plurielle*, 1, 2011, pp 81-92

HERMAN Elisa, « L'impact des violences conjugales sur les enfants. Pluralité d'interprétations d'une catégorie en formation », in G. Francequin (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries. Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010, pp 319-339

JACQUEMART Alban, *Les hommes dans les mouvements féministes français. Sociologie d'un engagement improbable*, Thèse de sociologie sous la direction de R-M Lagrave, EHESS, 2011

JASPARD Maryse, et coll., *Les violences envers les femmes en France : une enquête nationale*, La documentation française, Paris, 2003

KORSAK de. Bernard, LEGER Anne-Marie, *Rapport sur l'hébergement et le relogement des femmes victimes de violences*, Paris, La Documentation française, 2006

LAGROYE Jacques (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003

LAGROYE Jacques, FRANCOIS Bastien, SAWICKI Frédéric, *Sociologie politique*, Presses de la FNSP, 2006 [5ème Ed.]

LAGROYE Jacques, OFFERLE Michel (dir.), *Sociologie de l'institution*, Paris, Belin, 2011

MATHIEU Lilian, « La "conscientisation" dans le militantisme des années 1970 », in Philippe HAMMAN et al. (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, 2002, p 251-270

MATHIEU Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, collection Socio-Histoires, 2001

MERCADER Patricia, HOUEL Annik, SOBOTA Helga « L'asymétrie des comportements amoureux : violences et passions dans le crime dit passionnel », *Sociétés contemporaines*, Vol. 55, 2004 p. 91-113

PAGIS Julie, *Les incidences biographiques du militantisme en mai 68. Une enquête sur deux générations familiales : des « soixante-huitards » et leurs enfants scolarisés dans deux écoles expérimentales (Vitruve et Ange Guépin)*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, Paris, 2009

PICQ Françoise, *Libération des femmes : Les années-mouvement*, Paris, Seuil, 1993

POGGI Dominique, "Estime de soi et citoyenneté", in FRANCEQUIN Ginette (dir.), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, Toulouse, Erès, 2010, pp 83-89

SIMEANT Johanna, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998

SNOW D. A., ROCHFORD E., B. Jr WORDEN, S. K. BENFORD R. D., «Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation», *American Sociological Review*, 51, 4, 1986